



COMPTE RENDU

Assemblée Générale 2024 du 02 novembre 2024, 16 h

ORDRE DU JOUR :

- 1) Rapport d'activité
- 2) La gestion du port par le Conseil Départemental (CD) et sa Société Publique Locale (SPL)
 - Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance (CLUPPP)
 - Conseil Portuaire Juin 2024 (CP)
 - Bilans d'activités et financier SPL : 2023, prévision 2024
- 3) Rapports financiers, bilan 2024, prévision 2025
- 4) Renouvellement du Conseil d'Administration
- 5) Informations diverses
- 6) Questions diverses

Tenue de l'Assemblée Générale

- Effectif en diminution avec 37 cotisants 2024 pour 76 en 2023.
- Pour que cette AG puisse se tenir valablement le quorum à atteindre doit être de 30% de l'effectif global de l'Association.
- Avec 12 adhérents présents et 8 pouvoirs, soit 20 présents et représentés, le quorum de 11 est atteint.
- L'Assemblée peut donc avoir lieu et les décisions seront approuvées à la majorité simple des présents et représentés

1 - Rapport d'activité

- Actions majeures pour cette année 2024 (diapo 2)
 - ✓ Avril 2024 : Réunion du Conseil d'Administration
 - ✓ Répartition des rôles du nouveau bureau selon liste suivante
 - ✓ Président : Georges Courtay
 - ✓ Vice Président : Jean Riby
 - ✓ Trésorier : Christian Masson
 - ✓ Secrétaire : Denis Latirre
 - ✓ Webmaster : Lucien Poirot
 - ✓ Juin 2024 : réunion du Conseil Portuaire (CP) :
 - ✓ Bilans 2023, d'activité et financier
 - ✓ Prévision des travaux 2024
 - ✓ Octobre 2024 : réunion AUPPSV/SPL :
 - ✓ Point d'avancement sur les travaux et divers
 - ✓ Novembre 2024 : A venir, le 15/11, Conseil Portuaire
- Nos participations à des réunions courant 2024 (diapo 3)
 - Janvier 2024 : DGEC sur les routes maritimes en présence des nouveaux champs éoliens

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast

A.U.P.P.S.V

- Février / Mars 2024 : Travaux d'élaboration d'une grille d'évaluation d'un port
 - Mars 2024 : Assemblée Plénière du Conseil Maritime de Façade (CMF-MEMN), informations sur le débat public
 - Mars 2024 : Forum et Assemblée Générale Unan Manche (Départements 22-35-50-80)
 - Septembre 2024 : Commission Nautique Locale, travaux raccordement champ éolien Centre Manche 1
 - Septembre 2024 : Assemblée Plénière du Conseil Maritime de Façade (CMF-MEMN), mise à jour du Dossier Stratégique de Façade
 - Octobre 2024 : Groupe de travail sur les indicateurs environnementaux
- Information sur le site internet AUPPSV (diapo 4)
Site internet de l'association sur lequel se trouve les mises à jour relatives :
- Suivi des installations d'éoliennes en Manche.
 - Suivi des manifestations, articles de presse et actualités sur l'ensemble des ports du Département, Tatihou et Spl
 - Commission Nationale du Débat Public « La mer en débat ». Débat accessible à tous (diapo 5)
 - Toutes les informations portuaires de St Vaast
 - les comptes rendus des Conseils Portuaires (accès protégé) et du Cluppp.
 - Et plus...

2 - Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance

- Comité constitué de plaisanciers, titulaire d'une AOT (le contrat annuel) et inscrits volontairement. Il doit se réunir au moins 1 fois par an, sous l'égide de l'Agence portuaire du Département qui en assure la convocation. Lors de cette réunion doivent être présentés, le bilan de l'activité portuaire et le bilan financier exécuté de l'année n-1.
- Demande AUPPSV en CP de juin de renouveler les représentants au CLUPPP de Saint Vaast

3 - Gestion du port par le Conseil Départemental (CD) et sa Société Publique Locale (SPL)

- Pour gérer les ports départementaux le Conseil Départemental a mis en œuvre une Société Publique Locale (SPL) régie par un Conseil d'Administration
- Le Conseil Départemental a en charge l'organisation des réunions des Conseils Portuaires (2 fois par an) et de la réunion du Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance (CLUPPP) selon les règles définies par le Code des Transports qui intègre depuis 2015 le Code des Ports

4 - Conseil Portuaire du 21 Juin 2024

- Activité 2023 (diapo 9)
 - ✓ Fréquentation
- ✓ Compte de résultat 2023 (diapo 10) - chiffres retraités carburants déduits,
 - ✓ Résultat courant : 63 386 €
 - ✓ Impôts : 19 406 €
 - ✓ Résultat : 43 980 €
- ✓ Travaux 2023 (diapo 6)
 - ✓ Fin de l'aménagement des sanitaires de la Marina
 - ✓ Remplacement de la vidéo surveillance et mise à niveau informatique

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





- ✓ Dispositif de nettoyage du bassin du port (Robot)
- ✓ Prévisions de travaux 2024
- ✓ Comptes SPL 2023 (ensemble SPL)
 - ✓ Résultat courant : 511 372 €
 - ✓ Impôts : 121 260 €
 - ✓ Résultat exercice: 403 495 € (= x 2,35 / 2022 – 171 055 €)
 - ✓ Explication : Diminution globale des provisions SPL à la demande des services fiscaux.
- ✓ Nos interventions (diapo 8)
 - ✓ Présentation de l'évaluation, cotation du Port de Saint Vaast selon la grille UNAN.
 - ✓ Nouvelle augmentation globale des tarifs de grutage complémentaire aux tarifs 2024 validés en CP de novembre 2023.
 - ✓ Demande ouverture de la partie toilettes des sanitaires de la Marina.

5 – listes d'attente à fin octobre 2024 (diapo 11)

Détail donné des listes d'attente.

- Avec 14 places récemment attribuées les listes d'attente comprennent 102 demandes contre 94 au 10/11/2023

6 - Rapport financier de l'AUPPSV

Bilan financier 2024 (diapo 12)

- Solde de l'exercice à début novembre avec une trésorerie de 291 € en baisse de 190 € depuis le début de l'année.
- Rentrées limitées, et dépenses maintenues à un niveau haut avec l'assurance association.
- L'assurance couvre la responsabilité civile des dirigeants et l'assistance juridique.

Prévision de Budget 2025 (diapo 13)

- Dépenses 2025 limitées avec un changement de niveau d'assurance.
- Rentrées avec une légère augmentation en fonction du constat actuel de renouvellements d'adhérents de 2023 n'ayant pas cotisé en 2024.

Vote du quitus bilan 2024 et approbation budget 2025

Quitus aux bilan financier 2024 et prévision 2025 :

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Quitus est donné à l'unanimité.

7 - Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration comme les statuts le prévoient (par tiers tous les ans) (diapo 14).

Sont sortants en 2024 : Viviane BONDET (ne se représente pas)
Georges COURTAY (se représente)

Sont membres du CA Jeanine CONRAUD (démissionne)
Denis LATIRRE

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





Christian MASSON
Jean Riby

Pas de Candidat se déclarant, il est procédé au vote.

Qui est contre l'élection de Georges Courtaut ?

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Elu à l'unanimité

Réunion du CA à programmer courant novembre

8 – Les dernières infos

- Toilettes des sanitaires de la Marina : il est recommandé à chacun de formaliser une réclamation au port pour le maintien de l'ouverture durant l'hiver. (avec l'assos en copie)
- Déchetterie de la Zone Technique : retrait des bacs de récupération de carburant et produits type Acétone, White Spirit. La Capitainerie demande aux usagers d'apporter eux même leurs résidus en déchetterie.
- Drague SPL : La mise en service de cette drague serait en cours actuellement sur Barneville selon la SPL. Échanges sur l'utilisation prévue de la drague par la SPL sur les ports de Barneville, Granville et Saint Vaast.
- Articles de presse sur une reprise possible du port de Dielette par la SPL après assainissement des comptes...
- Infos sur la situation de Granville avec projet d'aménagement de la zone portuaire dans l'impasse et un besoin de refaire la digue Sud du Herel non financé...
- Tensions entre SPL et le maitre de port de Granville...

9 – Questions diverses

- Mauvais fonctionnement de téléphonie mobile dans la Zone du Port : ce sujet relève plutôt de la Mairie (opérateur téléphonie et relais) que de la gestion du port.
- ANNEXES
 - ✓ Tracé de la liaison maritime de raccordement électrique du champ éolien Centre Manche 1
 - ✓ Planning des travaux de raccordement associé
 - ✓ Plan des zones prioritaires retenues pour le développement des énergies marines
 - ✓ Zones de protection fortes proposées en manche / mer du nord

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture à 17h30 cette assemblée générale 2024.

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>

